

Nouvelles des forêts méditerranéennes

N°17 Mars 2010



Editorial

Pourquoi une coopération régionale pour les écosystèmes forestiers méditerranéens ?

La région méditerranéenne est une des régions du monde considérée comme un "hotspot" de la biodiversité mondiale. Ses écosystèmes boisés contribuent largement à cette extraordinaire richesse biologique et participent à l'attrait touristique qu'exerce cette région sur ses nombreux visiteurs. Dans de nombreuses régions du pourtour de la Méditerranée, ces écosystèmes forestiers contribuent également à la lutte contre la pauvreté, au développement socio-économique des zones rurales, à la sécurité alimentaire des habitants et à la préservation d'une multitude de services environnementaux (biodiversité, qualité des paysages, préservation des ressources en eau, lutte contre la dégradation des terres...). Ces écosystèmes ont, de longue date, été façonnés par les activités humaines. Ils ont démontré depuis plusieurs siècles leur forte capacité de résilience aux changements d'origine anthropique.

Cependant, aujourd'hui, ils vont être confrontés à une menace d'une ampleur sans précédent puisqu'ils vont devoir surmonter un changement climatique d'une amplitude exceptionnelle alors que dans le même temps, la population de la région méditerranéenne va augmenter très significativement d'ici 2050. Dans ce contexte, comment assurer, sur une durée bien plus courte que pour tous les changements survenus par le passé, l'adaptation de ces écosystèmes aux nouvelles contraintes climatiques et garantir la fourniture durable des multiples biens et services qu'ils procurent aux populations riveraines ?

Pour surmonter ce défi, il est fondamental que la gestion durable des forêts retrouve une place prépondérante dans différentes politiques sectorielles (agriculture, eau, énergie, recherche, aménagement du territoire...) et que les populations locales puissent être mieux impliquées dans la définition et la mise en œuvre des politiques forestières nationales et régionales. Dans ce contexte, la coopération régionale, conduite de longue date dans le cadre du Comité de la FAO *Silva Mediterranea*, est plus que jamais pertinente pour contribuer à cette nécessaire adaptation des politiques forestières pour prendre en compte les contraintes environnementales et climatiques. Comme pour les autres régions du monde, les échanges d'expériences et la mutualisation des ressources seront essentiels au niveau du pourtour de la Méditerranée pour accompagner les efforts individuels des pays dans le développement de ces nouvelles politiques forestières.

Moujahed ACHOURI
Chef du Service "Conservation des forêts"
Département "Forêts" de la FAO

Sommaire

Editorial	1
Ca bouge à l'AIFM !	2
Adhésion et abonnement	2
L'organisation forestière au Liban	3
Zoom sur...	7
L'agenda des manifestations	8

Trimestriel édité par l'Association Internationale Forêts Méditerranéennes

Directeur de la publication :
Louis Amandier
Rédaction : Jean Bonnier, Gaëlle Fossoy,
David Gasc

TEL : +33 (0)4 91 90 76 70
FAX : +33 (0)4 91 90 71 62
email : info@aifm.org
<http://www.aifm.org>
14, rue Louis Astouin
13002 Marseille FRANCE

Prix au numéro : 0,90 €
Abonnement : 3,50 €

Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs

Dépôt légal : 18 janvier 2010
ISSN : 1990-4339
Commission paritaire : 0713 G 88420
Imprimeur : SIRIS, 503 rue Saint Pierre, 13012 Marseille, France

Dernièrement, l'AIFM a participé à...

Montpellier (France)
le 15 décembre 2009

Jean Bonnier, secrétaire exécutif, a assisté à la journée technique de restitution du programme "Le sylvopastoralisme, un atout pour l'élevage et la mise en valeur des espaces boisés du Grand Sud" (CAS-DAR).

Freiburg (Allemagne)
les 25-26 février 2010

Francisco Castro Rego, membre du Conseil d'administration, a participé au séminaire de clôture du projet européen Fire Paradox.

Tunis (Tunisie)
le 15 mars 2010

Abdelhamid Khaldi, membre du Conseil d'administration, a représenté l'AIFM lors de la 7^{ème} conférence FEMIP sur "La recherche-développement et l'innovation, clés d'un développement durable en Méditerranée".

Lisbonne (Portugal)
le 11 février 2010

Jean Bonnier a participé au séminaire de restitution du projet Fire Paradox, organisé par la Société portugaise des Sciences forestières (SPCF) et le Centre d'Ecologie appliquée "Baeta Neves" (CEABN).

Paris (France)
le 9 mars 2010

Louis Amandier, membre du Conseil d'administration, a assisté à l'atelier RMT AFORCE "Adaptation des forêts au changement climatique" sur les méthodes à utiliser pour améliorer la description des stations forestières.

Bastia (France)
les 25-26 mars 2010

Ana Fornazar, membre du Conseil d'administration, a participé au séminaire du projet de coopération européenne "Forêt Modèle" (MED).

Bulletin d'adhésion et/ou d'abonnement

- Cotisation pour les personnes physiques (10 €) et abonnement à tarif réduit au trimestriel "Nouvelles des forêts méditerranéennes" (2 €) : 12 €
- Cotisation pour les personnes morales (50 €) et abonnement à tarif réduit au trimestriel "Nouvelles des forêts méditerranéennes" (2 €) : 52 €
- Cotisation seule pour les personnes physiques : 10 €
- Cotisation seule pour les personnes morales : 50 €
- Cotisation seule pour les grandes institutions : 1 000 €
- Abonnement plein tarif au trimestriel "Nouvelles des forêts méditerranéennes" : 3,5 €
- Dons, soutien : €
- TOTAL : €**

Nom :
Prénom :
Nationalité :

Je souhaite recevoir mon courrier :

- en français en anglais
 par courrier électronique (lorsque le format des documents le permet)

Je règle ma cotisation :

- Je souhaite recevoir une facture
 par mandat international net de frais de change et de transfert sur le compte HSBC Marseille n°30056 0019401945406464 60
 par chèque (à joindre à ce bulletin),
seulement pour les comptes domiciliés en France
 par **carte bancaire**, (sauf American Express)

Numéro :

Date d'expiration : ____ / ____

Trois derniers chiffres au dos de votre carte : ____

- Indiquez-moi qui, dans mon pays, peut recueillir ma cotisation

E-mail professionnel / personnel (préciser) :

Adresse professionnelle / personnelle (barrer la mention inutile) :

Pays :

Téléphone (avec indicatif du pays) :

Fax (avec indicatif du pays) :

L'organisation forestière au Liban

par Madga Bou Dagher Kharrat, Université Saint-Joseph de Beyrouth (Liban)

Caractéristiques écogéographiques

Le Liban est localisé à l'Ouest de l'Asie, et sur la façade orientale de la mer Méditerranée (33°50' N et 35°50' E). Il est bordé par la Syrie au Nord-Est et par Israël / Palestine au Sud. Il possède 225 km de côtes. La surface du Liban est de 10 452 km².

Le Liban est formé de deux chaînes montagneuses : le Mont Liban (plus haut sommet du Liban, 3 083 m) et l'Anti-Liban (2 814 m), séparés par la vallée de la Beqaa. La chaîne montagneuse Anti-Liban sépare le Liban de la Syrie.

Le Mont Liban est formé de collines et de vallées parcourues par des cours d'eau souvent saisonniers qui prennent naissance dans les montagnes enneigées. Douze des quinze cours d'eau qui serpentent dans ses vallées se déversent dans la mer et sont souvent à sec en saison sèche. Ceci permet entre temps le développement d'une végétation riche, variée et luxuriante (photo 1).

Fig. 1 : Pourcentage des différents types de forêts libanaises

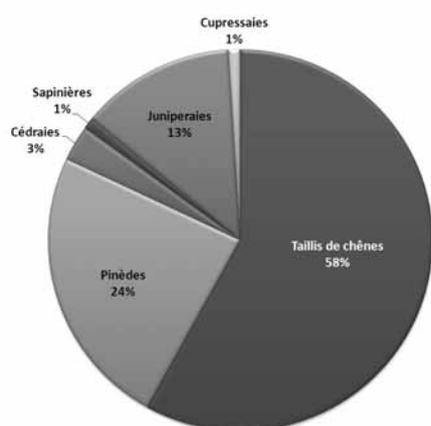


Photo 1 : Vue d'une partie du Mont Liban dans sa région Nord sillonnée par les vallées - Photo : M. Bou Dagher

Le climat du Liban est sujet à des variations considérables selon l'altitude et la localisation. Le Liban présente un climat méditerranéen avec un été chaud et sec et un hiver froid et humide enneigeant ses sommets. Les précipitations saisonnières sont distribuées d'une façon très inégale sur le territoire libanais (200 mm à 1400 mm/an). Plusieurs régions ne reçoivent aucune goutte de pluie durant plus de six mois.

Les changements climatiques se traduisent au Liban par l'allongement de la saison sèche. Les précipitations sont également affectées : même si la hauteur moyenne annuelle des précipitations n'a pas diminué, sa concentration sur un nombre plus faible de jours, 70 au lieu de 90 jours en moyenne, diminue l'infiltration de l'eau et par la suite assèche les nappes phréatiques et provoque l'érosion des sols, le glissement de terrains, des inondations sévères, etc. Par la suite, la désertification n'en est que favorisée.

Couverture forestière

Le Liban est considéré actuellement comme un pays peu boisé. Les forêts y sont ouvertes et fragmentées. 80% de la population libanaise vivent dans les villes. En 2005, le couvert forestier total (terrain > 0,5 ha avec des arbres > 5 m et une canopée couvrant plus de 10% du terrain ou arbres capables d'atteindre ces tailles *in situ*), selon les critères de la FAO 2001, a été estimé à 139 376 ha, soit 13,2% de la superficie totale du pays. Il est divisé en 3 classes : forêts de feuillus (78 840 ha, 56,6%), forêts de conifères (43 657 ha, 31,2%) et forêts mixtes (16 879 ha, 9,9%).

Les autres espaces boisés occupent quant à eux 11,3% (108 378 ha) de la surface totale du Liban (voir fig. 2 p. 6).

Essences forestières et distributions

Les montagnes libanaises sont caractérisées par leur richesse en espèces. Ces espèces sont considérées comme des reliques d'une végétation ancienne adaptée à un climat

plus humide. Ces espèces continuent à pousser de façon sporadique dans les forêts résiduelles. On cite : *Acer tauricum*, *Acer hermoneum*, *Fraxinus excelsior*, *Ostrya carpinifolia*, *Rhododendron ponticum brachycarpum*, etc. Dans ces montagnes, un grand nombre d'espèces se situe en limite Sud de leur aire naturelle de répartition telles que *Abies cilicica* et *Quercus cerris*.

Les espèces libanaises les plus courantes et les plus largement répandues sont *Quercus calliprinos*, *Quercus infectoria*, *Quercus cerris var. pseudo cerris*, *Juniperus excelsa*, *Cedrus libani*, *Abies cilicica*, *Pinus pinea*, *Pinus halepensis*, *Pinus brutia* et *Cupressus sempervirens*. Les forêts libanaises (fig. 1) abritent un grand nombre d'espèces végétales aromatiques et/ou médicinales.

La répartition en altitude de ces espèces se fait selon les zones bioclimatiques (photo 2). En fait, du point de vue botanique, on peut considérer deux ensembles au Liban : le méditerranéen et le méditerranéen pré-steppe (cf. bioclimat semi-aride d'Emberger) au niveau du Mont Liban et de l'Anti-Liban. La répartition des végétaux des différents



Photo 2 : Transition cèdre-genévrier en altitude dans la réserve naturelle du Horsh Ehden - Photo : B.C. Douaihy

étages bioclimatiques sont détaillés dans le tableau 1 ci-dessous.

Les cédraies libanaises ont fait l'objet d'études génétiques pour l'évaluation de leur diversité génétique en vue de leur conservation et pour différencier génétiquement le cèdre du Liban de celui de l'Atlas. Des peuplements porte-graines caractérisés par une forte diversité génétique ont été identifiés ; leur aptitude à la tolérance à la sécheresse est également étudiée et des marqueurs génétiques existent actuellement pour tracer les ressources génétiques utilisées dans les boisements. Il semble que l'état de la diversité géné-

tique des cédraies ne soit pas encore inquiétant mais leur fragmentation met en péril les diverses espèces qui s'y réfugient, notamment les quelques rares mammifères qui sont encore présents au Liban.

Des études sur *Juniperus excelsa* sont en cours pour améliorer son taux de germination, promouvoir son utilisation dans les boisements en haute montagne et étudier sa diversité génétique.

Propriété des forêts

Les forêts et les terres boisées du Liban se développent aussi bien sur des terrains publics que sur des terrains privés (tab. 2). La majorité relève de terrains privés (environ 60% des forêts et 80% des espaces boisés sont privés). La délimitation des terrains et les registres de propriété restent cependant sujets à des ambiguïtés et des controverses.

Les différents types de propriété au Liban sont les

Tableau 1 : Zones de végétation au Liban

Etage bioclimatique		Altitude en m	Espèces dominantes
Ensemble méditerranéen	le thermoméditerranéen	0 – 500	<i>Ceratonia siliqua</i> , <i>Pistacia lentiscus</i> , <i>P. palestina</i>
	le méso-méditerranéen	500 – 1 000	<i>Quercus calliprinos</i> , <i>Pistacia palestina</i> , <i>Pinus pinea</i> , <i>P. brutia</i> , <i>Cercis siliquastrum</i> , <i>Styrax officinalis</i>
	le supraméditerranéen	1 000 – 1 600	<i>Quercus calliprinos</i> , <i>Q. infectoria</i> , <i>Pinus brutia</i> et <i>P. pinea</i>
	le montagnard méditerranéen	1 500 – 2 000	<i>Cedrus libani</i> , <i>Abies cilicica</i> et <i>Juniperus excelsa</i>
	l'oroméditerranéen	> 2 000	<i>Juniperus excelsa</i>
Ensemble méditerranéen pré-steppe (semi-aride)	Le Méditerranéen pré-steppe	1 000 – 1 500	<i>Quercus calliprinos</i>
	Le supraméditerranéen pré-steppe	1 400 – 1 800	<i>Quercus calliprinos</i> , <i>Q. infectoria</i>
	Le montagnard méditerranéen pré-steppe	1 800 – 2 400	<i>Juniperus excelsa</i>
	L'oroméditerranéen pré-steppe	> 2 400	<i>Juniperus excelsa</i>

Source : PNUE - MoA 1996. Etude de la biodiversité biologique du Liban. Projet : GF/6105-92-72. Flore terrestre, 3, 147

suivants :

✓ Les **Mulk** sont des propriétés privées appartenant à des individus ;

✓ Les **Macha'a** sont des terrains communaux appartenant aux municipalités et gérés par les conseils municipaux ou par des commissions ;

✓ Les **Waqf** sont des terrains appartenant aux communautés religieuses ;

✓ Les **Amiri**, sont des terrains appartenant à l'état.

Tableau 2 : Propriété des forêts et terrains boisés au Liban

Propriétaire	Forêt (ha)	Espaces boisés (ha)
Privé	84 183	86 702
Public	53 799	14 956
Etat	38 189	
Municipalité	13 938	
Communauté	1 672	
Inconnu	1 394	6 720
Total	139 376	108 378

Source : National forest and tree resources assessment 2003-05 FAO, (TCP/LEB/2903)

Menaces

Les forêts au Liban sont principalement menacées par le déboisement, le surpâturage et le développement urbain. Les feux de forêts sont un autre facteur de risque pour ces écosystèmes. La fréquence et l'intensité de ces feux constituent une réelle menace pour la pérennité des forêts. Ainsi, en septembre 2007, les incendies de forêts ont occasionné une perte d'environ 2% de la couverture forestière nationale (*Statistical Analysis for Fires in Lebanon for the year 2007, Ministry of the Environment*).

Les problèmes de la dégradation des terres et de la défore-

tation ne datent pas des dernières décennies, c'est un processus qui a commencé il y a plus d'un siècle et qui se poursuit. L'absence de contrôle et de législation appropriée, les besoins croissants de la population et le manque de conscience des effets négatifs d'une mauvaise gestion des ressources naturelles ont abouti à la situation alarmante actuelle. La déforestation, souvent suivie par un surpâturage et un compactage du sol, peut être considérée comme la principale cause anthropique de perte des eaux souterraines au Liban. Les zones de haute montagne très dégradées se caractérisent par un sol peu épais qui alterne avec des affleurements rocheux (photo 4). La diversité floristique et

structurale de la végétation naturelle est en constante régression.

Politique forestière

Afin de préserver les éléments de valeur du patrimoine naturel, le Ministère de l'Environnement a pris des mesures concrètes en créant un système de protection des espaces naturels en conformité avec les critères nationaux et internationaux ainsi qu'avec les conventions internationales signées et ratifiées par le Liban, notamment la Convention sur la Biodiversité, sur la lutte contre la désertification, etc. A ce jour, le Liban compte 12 forêts protégées ainsi que 8 réserves naturelles, dont 5 sont constituées essentiellement de forêts (photo 3).

Le Liban a également démontré son engagement politique en faveur des forêts au cours des quinze dernières années en promulguant de nouvelles lois forestières. Les forêts sont gérées par deux Ministères : celui de l'Agriculture et celui de l'Environnement. Le premier est en charge de la gestion économique en termes de ressources végétales. Un Département pour le Développement rural et les

Photo 3 : Réserve naturelle de Horsh Ehdén - Photo : M. Bou Dagher



Ressources naturelles existe à l'intérieur du Ministère de l'Agriculture : il est le responsable officiel du secteur forestier avec, à l'appui, des gardes forestiers pour les forêts protégées. Le second suit plutôt une approche de protection des ressources génétiques.

Le Ministère de l'Environnement a établi en 2001 le plan national de reforestation. S'étalant sur une période de 5 ans, ce sont 305 ha étalés sur 23 sites qui ont été reboisés avec des espèces natives du Liban. D'autres projets sont en cours afin d'augmenter le couvert forestier du Liban jusqu'à 20%, un objectif à atteindre dans la région.

Outre les deux Ministères, des ONG participent activement à ces activités de (re)boisement. Des financements internationaux et la contribution du secteur privé sont mobilisés. Cependant, les plantations sont souvent limitées à un nombre réduit d'espèces facilement produites en pépinière (cèdre et pin). Cette pratique réduit énormément la biodiversité et elle est d'autant plus inquiétante en ce qui concerne les espèces buissonnantes caractéristiques des écosystèmes méditerranéens.

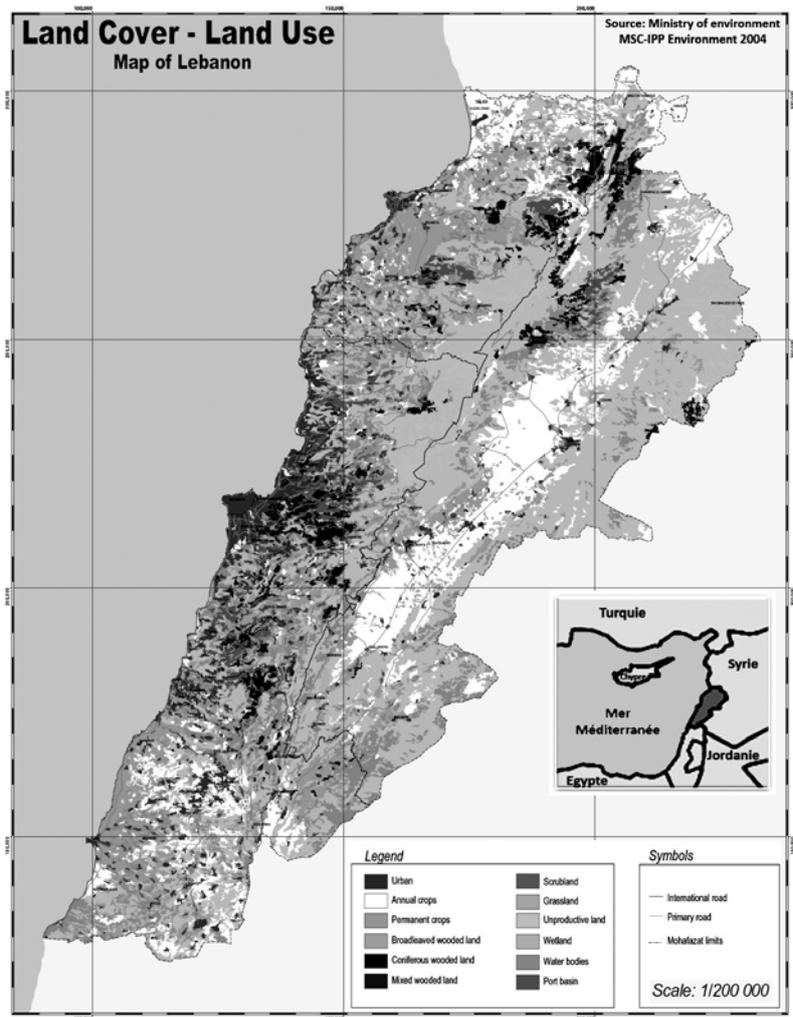


Fig. 2 : Carte d'occupation du sol du Liban

L'initiative de l'ONG "Jouzour Loubnan" de créer un laboratoire de conservation et de germination des graines dans le but de pallier le manque de ces plantules sur le marché et de

promouvoir l'utilisation des plantes ligneuses sauvages natives du Liban dans les reboisements est encourageante et devrait être généralisée sur le territoire.

Photo 4 : Derniers *Juniperus excelsa* survivants dans une zone dégradée à Aarsal, Anti-Liban - Photo : M. Bou Dagher



**Magda Bou Dagher
Kharrat
Université Saint-Joseph de
Beyrouth
Vice-Présidente de l'ONG
"Jouzour Loubnan"
boudagher@fs.usj.edu.lb**

... le comité *Silva Mediterranea*

Dans le cadre de son mandat, la FAO soutient plusieurs organes statutaires dans le domaine des forêts. Ces comités ont pour objectif d'identifier les problèmes et de procurer des conseils politiques et techniques à la FAO, à ses membres ainsi qu'aux acteurs de la gestion forestière. Le comité *Silva Mediterranea* est l'instance qui couvre la région méditerranéenne. En avril 2008, ses Etats membres ont décidé de dynamiser *Silva Mediterranea* lors de leur session formelle à Sofia (Bulgarie). Ils ont recommandé la mise en place (puis validé en 2009) des plans d'action 2009-2012 pour les six groupes de travail suivants :

1. **"Feux de Forêts"** avec un programme ciblé sur la prévention des risques d'incendies par l'amélioration des pratiques

sylvicoles et la recherche d'une résilience optimale des écosystèmes boisés méditerranéens au changement climatique ;

2. **"Chêne Liège"** avec des activités centrées sur une diversification de la filière liège, une meilleure communication sur le label CORK®MARK et la promotion des biens et services environnementaux que procurent les paysages à Chênes-liège ;

3. **"Gestion des Forêts et Développement Durable"** avec des actions axées sur une approche territoriale de la gestion des écosystèmes boisés méditerranéens ;

4. **"Ressources Génétiques Forestières Méditerranéennes"** avec des activités destinées à promouvoir la conservation des espèces menacées et à maintenir la diversité génétique pour préserver les

capacités d'adaptation des écosystèmes au changement climatique ;

5. **"Forêts Méditerranéennes et Changement Climatique"** avec un programme d'action ciblé sur l'évaluation des stocks de carbone et la mesure des impacts du changement climatique dans les écosystèmes forestiers ;

6. **"Mécanisme de Financement Durable"** avec un plan d'action destiné à mobiliser des ressources financières pour renforcer la coopération régionale forestière et à promouvoir des mécanismes de rémunération des services environnementaux.

Contact :
christophe.besacier@fao.org
www.fao.org/forestry/silvamed/
12989/fr

... un(e) nouvel(le) adhérent(e)

Chaque numéro, "Nouvelles des forêts méditerranéennes" vous présente un(e) nouvel(le) adhérent(e)



Salvatore Angelo Todde a rejoint l'AIFM en 2009.

Géologue à la Région Autonome de Sardaigne où il exerce depuis plus de 30 ans, il a notamment travaillé sur les questions liées à la protection de l'environnement dans de nombreux domaines.

De 1978 à 1992, il s'est occupé de la protection des eaux de surface et des eaux souterraines, en contribuant à la réalisation d'un réseau de détection de la qualité des rivières, des lacs et des aquifères. Au cours de cette

période, il a mis en œuvre des systèmes d'information pour l'environnement, à travers l'Institut de recherche sur l'eau du Conseil national de la recherche italienne.

Il a ensuite travaillé dans le domaine des aires protégées et des parcs de la région en participant à la construction du réseau Natura 2000 et à une mission pour l'institution des parcs, des aires marines protégées et des monuments naturels.

Il a été responsable de plusieurs projets communautaires dans la sphère des programmes LIFE et Interreg II et III ; notamment pour la région Sardaigne, chef de file du projet "Vegetatio" (site web : vegetatio.net).

A partir de 1998, il a été directeur adjoint de la protection des sols et de la protection civile pour laquelle il a réalisé la radio régionale du réseau.

Il a été responsable technique du Programme Opératoire Régional pour les questions relatives aux risques hydrogéologiques et a élaboré des plans et des programmes d'action.

Il est actuellement responsable régional du projet "Forêt Modèle" (Programme MED) visant à la construction d'un réseau méditerranéen de Forêts modèles auquel il a apporté une forte impulsion dans sa région. En particulier, il a coordonné le travail pour la charte forestière de la Région Sardaigne (Piano Forestale Ambientale Regionale).

Il a publié de nombreux écrits dans divers magazines techniques et scientifiques.

Outre l'italien, Salvatore Angelo Todde pratique aisément le français et l'espagnol.

Vous pouvez contacter Salvatore Angelo Todde à : toretodde@gmail.com

Les forêts méditerranéennes, on en parle !

Pour plus de détails et des informations régulièrement mises à jour, n'oubliez pas de consulter l'agenda sur notre site web (www.aifm.org).
Et n'hésitez pas à nous tenir informés de toutes les manifestations qui ne figurent pas sur cet agenda, il n'en sera que plus complet !

Rencontre annuelle EFIMED

Du 14 au 16 avril 2010 - Antalya (Turquie)

Site web : <http://www.efimed.efi.int/portal/1205>

Assemblée générale annuelle de l'AIFM

Le 26 avril 2010 - Bari (Italie)

Contact : info@aifm.org

3^{ème} Séminaire du projet de coopération européenne Qualigouv

Du 27 au 29 avril 2010 - Taranto (Italie)

Contact : filippo.bellini@provincia.ta.it

Cours approfondi du CIHEAM "Gestion adaptative des écosystèmes forestiers méditerranéens face au changement climatique"

Le 10 mai 2010 - Zaragoza (Espagne)

Site web : http://www.iamz.ciheam.org/fr/pages/paginas/pag_formacion6.htm

Conférence internationale "Les peuples, les forêts et l'environnement : coexister en harmonie"

Du 25 au 27 mai 2010 - Casablanca (Maroc)

Site web : <http://sylvamonde.110mb.com/welcome.ht>

VIVEXPO 2010 : Biennale du liège et de la forêt méditerranéenne

Le 18 juin 2010 - Vivès (France)

Contact : contact@institutduliege.com

Conférence internationale sur la modélisation, le suivi et la gestion des feux de forêt

Du 23 au 25 juin 2010 - Kos (Grèce)

Site web : <http://www.wessex.ac.uk/10-conferences/forest-fires-2010.html>

23^{ème} Congrès mondial IUFRO

Du 23 au 28 août 2010 - Séoul (Corée)

Site web : <http://www.iufro2010.com>

Colloque international "La gestion et la conservation de la biodiversité continentale dans le Bassin méditerranéen"

Du 11 au 13 octobre 2010 - Tlemcen (Algérie)

Contact : med.biodiv2010@hotmail.com

1^{er} Colloque international sur les ressources sylvo-pastorales et le développement durable en Méditerranée

Du 19 au 21 octobre 2010 - Tabarka (Tunisie)

Site web : <http://www.iresa.agrinet.tn/cirs2010/#a5>

6^{ème} Conférence internationale sur la recherche sur les feux de forêts

Du 15 au 18 novembre 2010 - Coimbra (Portugal)

Site web : <http://www.adai.pt/icffr>

5^{ème} Conférence internationale sur les incendies de forêt

Du 9 au 13 mai 2011 - Sun City (Afrique du Sud)

Site web : <http://www.wildfire2011.org>

Ce numéro a été publié avec l'aide des partenaires suivants :

